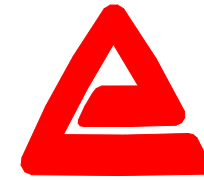


PLAN DE SITUATION  
Ech.1/25 000



**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

## OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant

Dossier de consultation des entreprises

### DCE - INDICE A

Coordonnées Maître d'Ouvrage :

**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption** - représenté par M. BATAIS Mathieu

27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

tél: 06.86.26.77.08

courriel : mathieu.battais@gmail.com

### Modifications

Dossier de consultation des entreprises

### date

vendredi 16 février 2024

**2325**

p1

Dossier : 2325 DCE - INDICE A

MAJ : vendredi 16 février 2024

DESSIN:RD



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Propriété : **M. BATAIS Mathieu**  
Adresse : 27 chemin de la Cour SAMOENS  
74340  
Section cadastrale : Section G  
Parcelle : 6805, 6806, 4182  
Tènement : 1847,00 m<sup>2</sup>  
Zone PLU : Zone Ua  
Zone PPR : Zone blanche  
Altitude du projet : 700,00 m.

Département :  
HAUTE SAVOIE

Commune :  
SAMOENS

Section : G  
Feuille : 000 G 07

Échelle d'origine : 1/500  
Échelle d'édition : 1/500

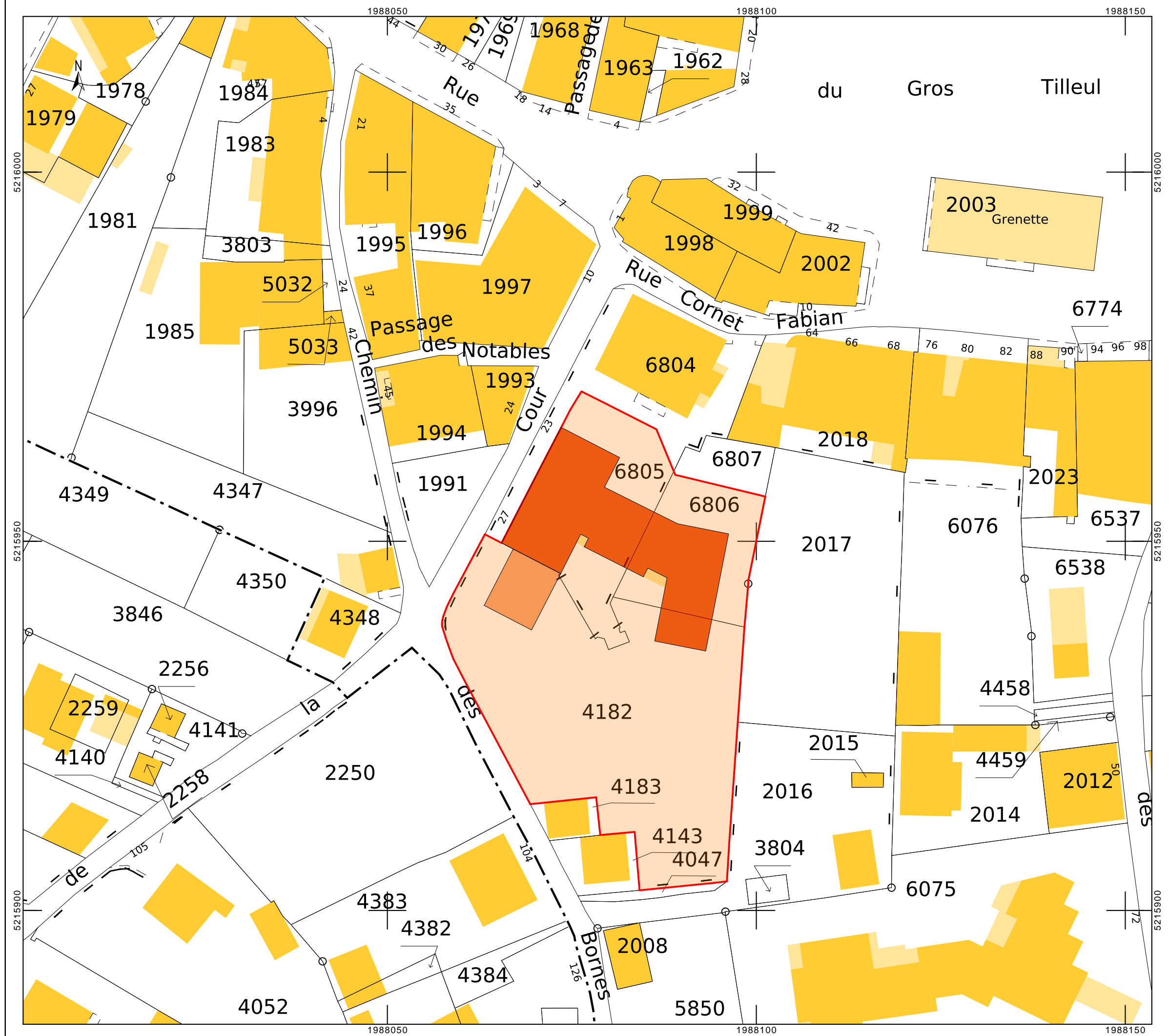
Date d'édition : 24/05/2023  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
BONNEVILLE  
45 RUE PIERRE DE COUBERTIN 74136  
74136 BONNEVILLE CEDEX  
tél. 04 50 97 19 01 -fax 04 50 25 65 72  
cdif.bonneville@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes  
publics



**DP 11 – Notice architecturale descriptive**

**Situation du projet**

Le projet concerne la réfection d'une partie de la toiture de l'école de Notre-Dame l'Assomption, sur la propriété constituée des parcelles 6805, 6806 et 4182, d'une superficie totale de 1 847,00 m<sup>2</sup>, située au 27, chemin de la Cour, section G de la commune de Samoëns. La propriété est située en zone blanche du PPR et en zone Ua du PLU et en périmètre ABF.

**Le terrain avant travaux**

Le terrain est situé à une altitude de 700,00 mètres, dans l'environnement de la Vallée du Giffre, au cœur du centre-bourg de Samoëns. L'école Notre-Dame de l'Assomption, établissement scolaire élémentaire sous contrat d'association avec l'État, situé cœur du village et accessible par une rue piétonne, assurant ainsi un accès sécurisé pour les entrées et sorties des élèves. L'ensemble de l'école se compose de quatre parties, représentant une emprise d'environ 425 m<sup>2</sup>, comprenant le Préau, la cantine/salle de motricité, la maternelle, et la primaire.

**Bâtiment A - Primaire / 150 m<sup>2</sup>**

Ce bâtiment, le plus ancien, datant probablement du XIXe siècle, regroupe les salles de classes des CP-CE1 et des CE2-CM1 et CM2. Deux mezzanines, connectées à chaque salle de classe, sont utilisées comme espaces de rangement. Un couloir longeant la salle de classe 1 sert de vestiaire et dessert trois sanitaires, dont un est utilisé comme espace de stockage.

**Bâtiment B - Maternelle / 115 m<sup>2</sup>**

Cette partie de l'école a été construite en 2006 dans le cadre d'une opération d'extension. Elle abrite la troisième classe accueillant tous les élèves de maternelle, une salle de repos adjacente, un vestiaire et des sanitaires. Le premier étage du bâtiment est occupé par un appartement en location de 81 m<sup>2</sup>.

**Bâtiment C - Cantine/ Salle de motricité / 100 m<sup>2</sup>**

Cet espace polyvalent, également réalisé en 2006, sert de salle de motricité, de bureau et de cantine. Cette dernière a été mise en service en 2022.

**Bâtiment - Préau / 60 m<sup>2</sup>**

Cet espace ouvert, probablement construit dans les années 1990, permet aux élèves d'évoluer en extérieur à l'abri des intempéries.

Les constructions voisines, en partie Nord, sont des immeubles d'habitations en R+2 avec des commerces au rez-de-chaussée.

**Le projet et ses abords après travaux – Raccordement aux réseaux**

Le projet consiste à remplacer intégralement la couverture du bâtiment A (primaire), situé dans la partie Nord-Ouest, par une couverture en bac acier de teinte gris graphite, en parfaite harmonie avec les toitures des constructions préexistantes.

Dans une première phase, le projet prévoit le retrait de la couverture du bac acier existant, des bandes de rives vétustes, ainsi que des descentes d'eaux pluviales. La charpente sera conservée, avec une intervention prévue pour la reprise des lambourdes, l'installation d'un pare-pluie, et la pose d'une nouvelle couverture en bac acier de couleur gris graphite, agrémentée de crochets à neige. Les bandes de rives seront remplacées en épicea brut, conservant l'épaisseur identique à celle de l'état actuel. Le conduit de cheminée sera également retiré.

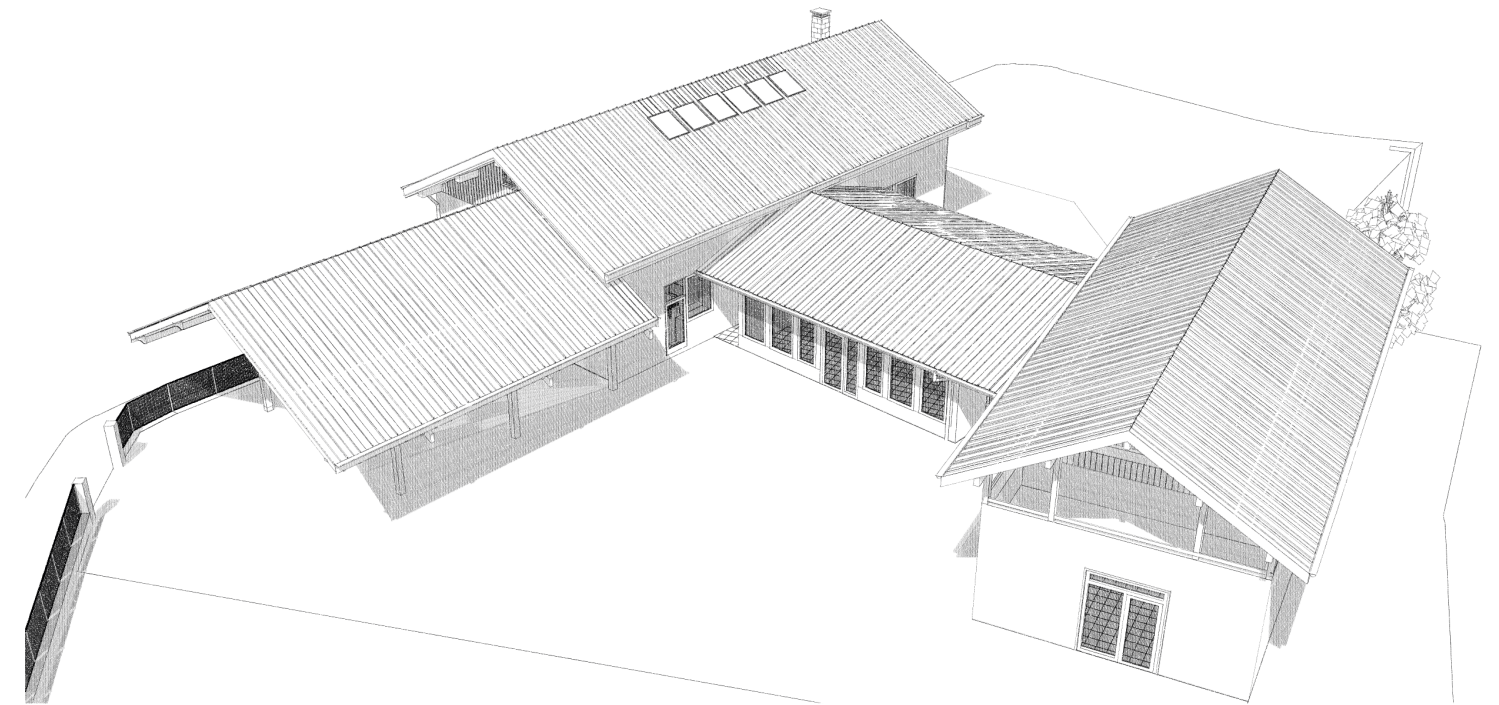
A la suite de cette intervention, le projet prévoit la mise en place de six panneaux solaires sur le bâtiment A en partie Est. Les panneaux solaires seront intégrés au bac acier afin d'éviter une surépaisseur.

Les eaux pluviales provenant de la toiture rénovée seront acheminées et raccordées au réseau existant situé le long de la voie publique. Les raccordements aux réseaux préexistants (AEP, EP, EDF, et Télécoms) demeureront inchangés suite à la réalisation du projet.

**Le projet dans son environnement.**

Les travaux envisagés ne modifient pas le volume bâti existant ni les espaces extérieurs.

L'aspect du projet ainsi que les matériaux mis en œuvre, permettent de conserver une bonne intégration dans le site et respectent l'authenticité du centre-bourg environnant.



Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil). Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

|  |     |  |
|--|-----|--|
| <b>OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption</b><br><i>Représentée par M. BATAIS Mathieu</i><br>Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant<br>27 chemin de la Cour SAMOENS 74340 |     | <b>2325</b>  |
| <b>Notice et insertions</b>  | p.3 | Date d'édition : 26/06/2023<br>modification : 16/02/2024 |
| DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises   |     | DESSIN:RD  |





1



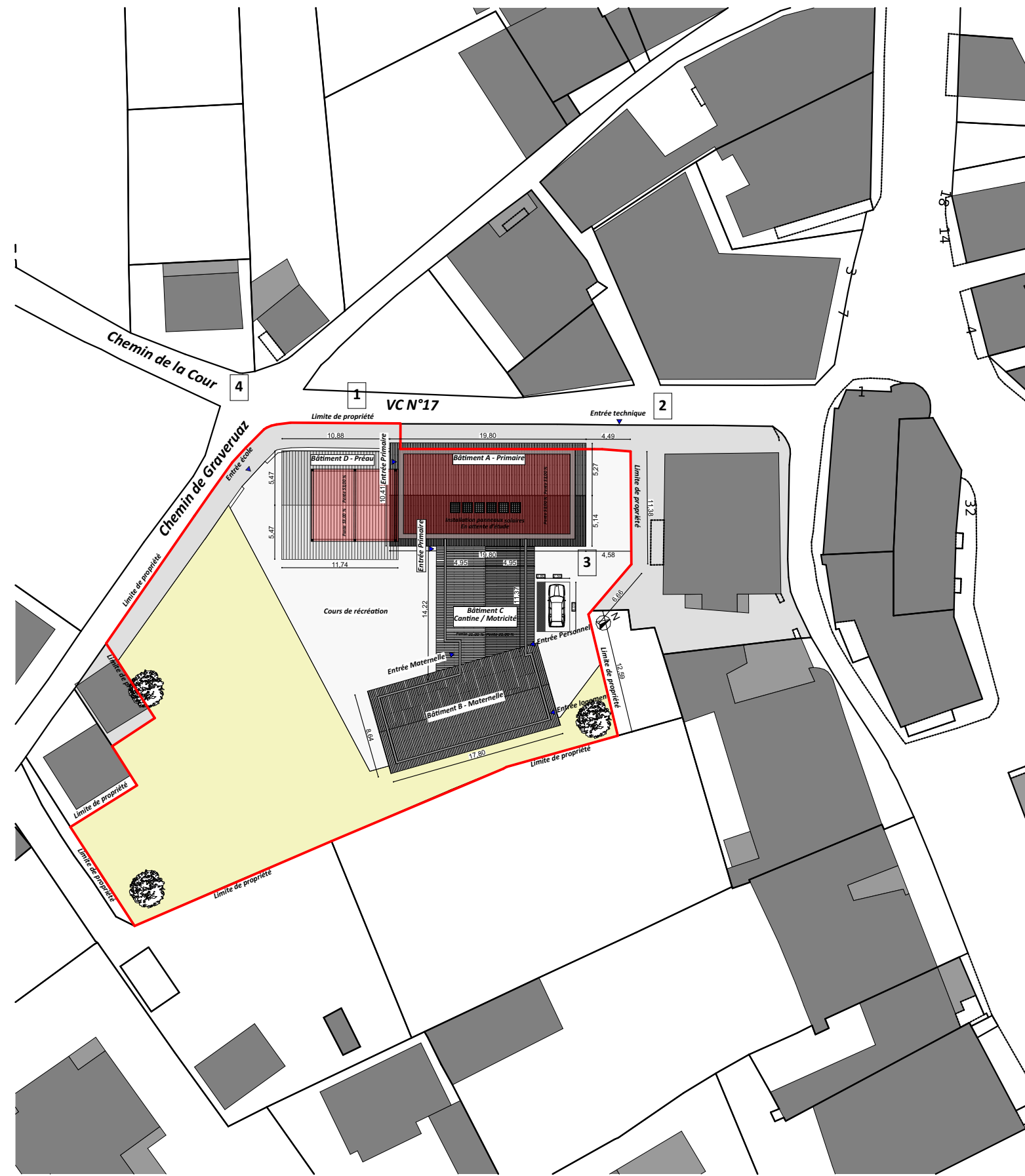
2



3



4



Propriété : OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption  
 Représentée par M. BATAIS Mathieu  
 Adresse : 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340  
 Section cadastrale : Section G  
 Parcelle : 6805, 6806, 4182  
 Tènement : 1847,00 m<sup>2</sup>  
 Zone PLU : Zone Ua  
 Zone PPR : Zone blanche  
 Altitude du projet : 700,00 m.



**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thézières 74440 Taninges  
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**  
 Représentée par M. BATAIS Mathieu  
 Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Plan masse - Projet**

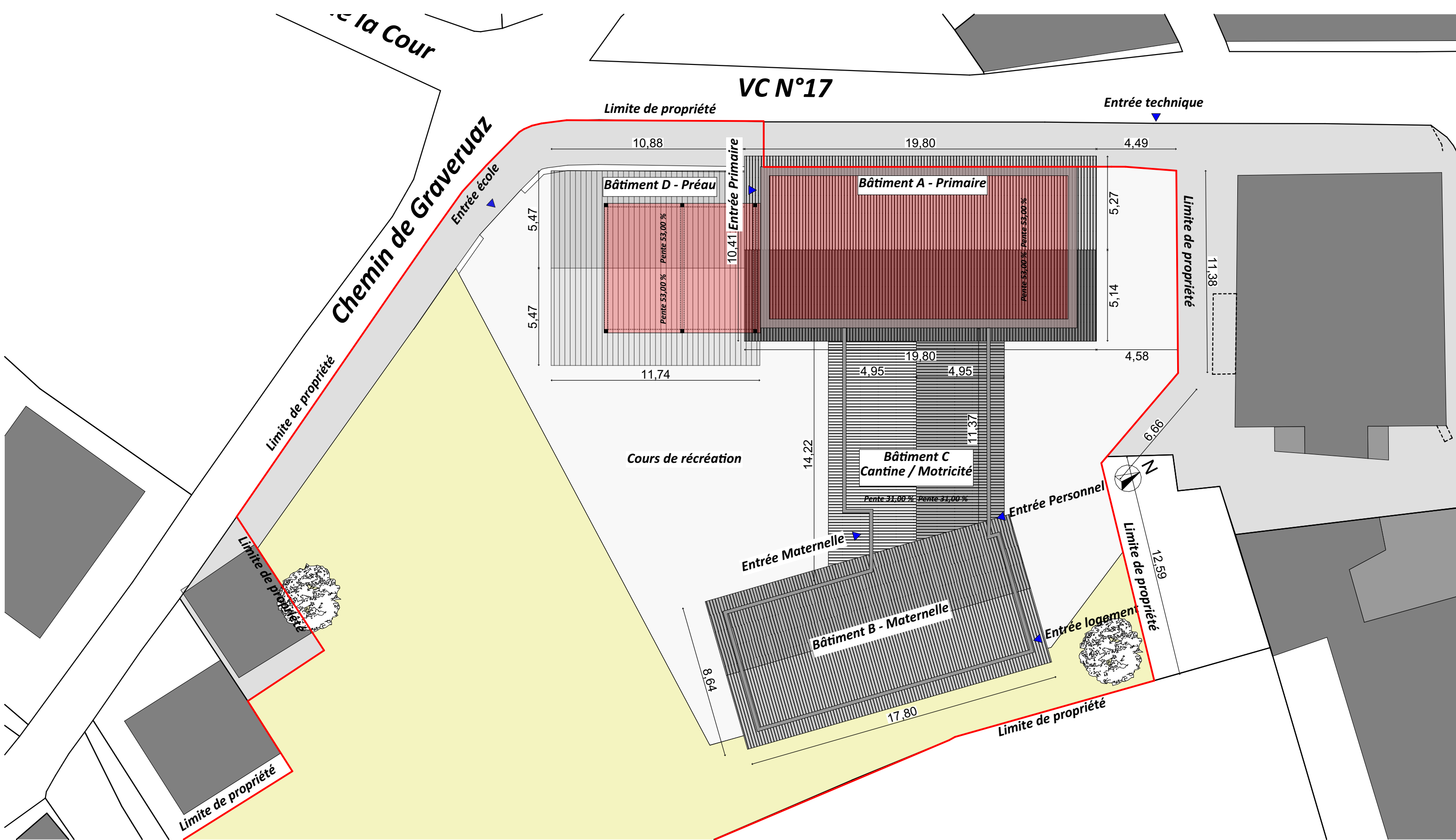
p.4

Date d'édition : 26/06/2023  
 modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:500

DESSIN:RD



**Propriété :** OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption  
 Représentée par M. BATAIS Mathieu  
**Adresse :** 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340  
**Section cadastrale :** Section G  
**Parcelle :** 6805, 6806, 4182  
**Tènement :** 1847,00 m<sup>2</sup>  
**Zone PLU :** Zone Ua  
**Zone PPR :** Zone blanche  
**Altitude du projet :** 700,00 m.

**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**  
 Représentée par M. BATAIS Mathieu  
 Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

2325



**ALP'ARCHITECTURE**  
 191 av. des Thézières 74440 Taninges  
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Plan toiture - Existant

p.5

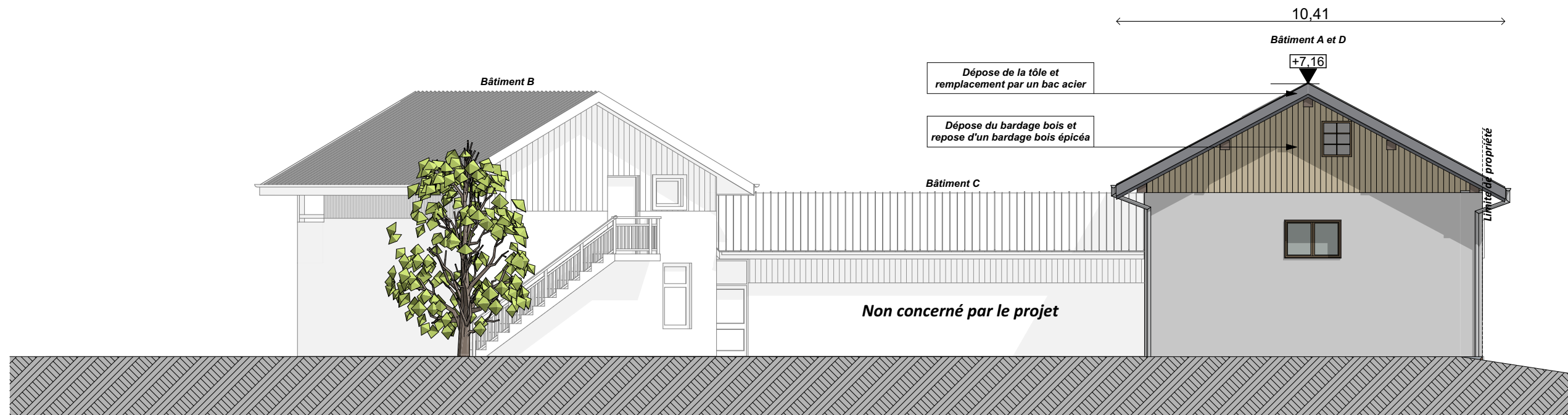
Date d'édition : 26/06/2023  
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

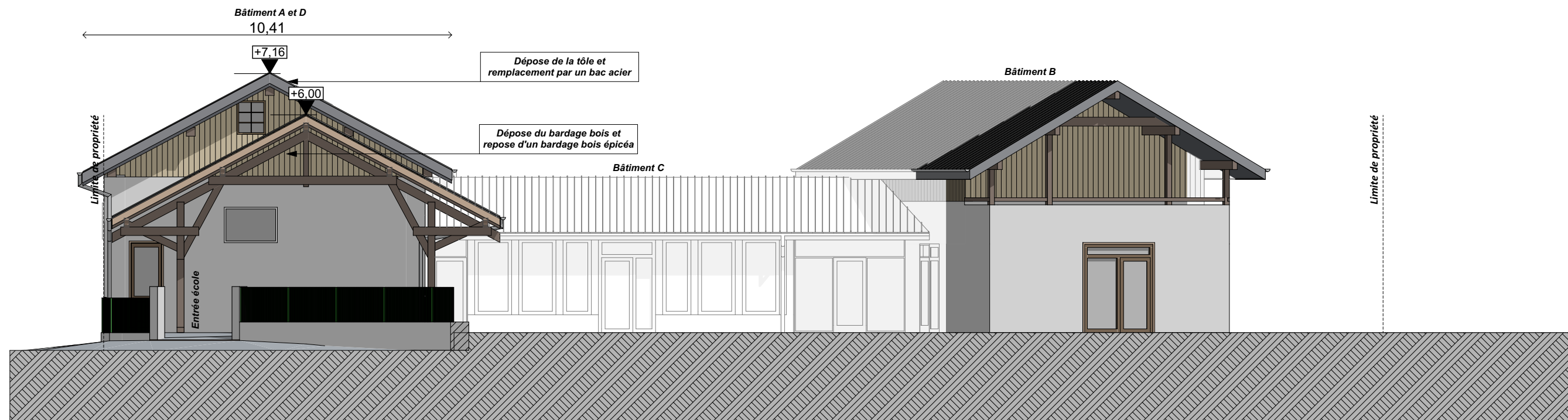
Echelle(s): 1:200  
DESSIN:RD







Projet Façade Nord 1:125



Projet Façade Sud 1:125



**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Façades Est et Ouest - Projet**

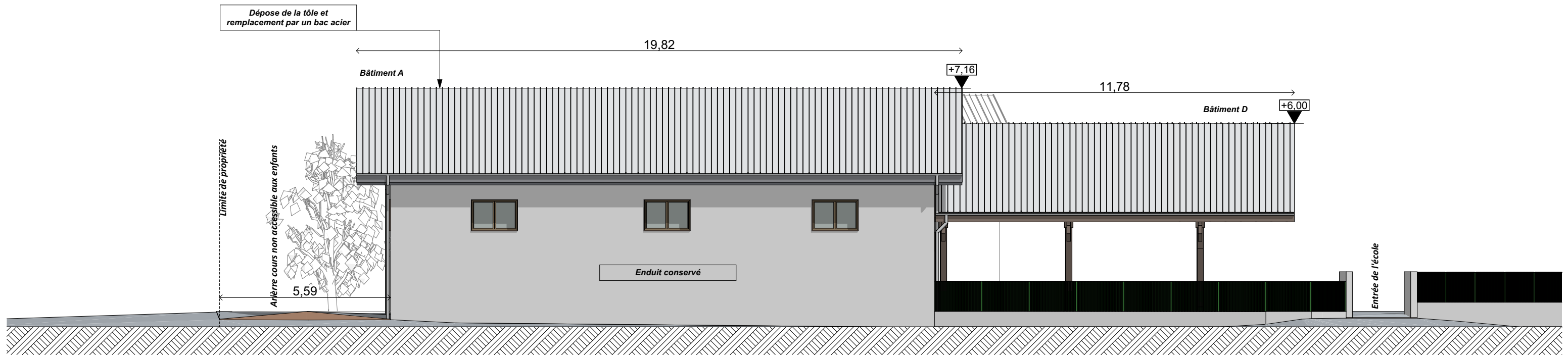
p.9

Date d'édition : 26/06/2023  
modification : 16/02/2024

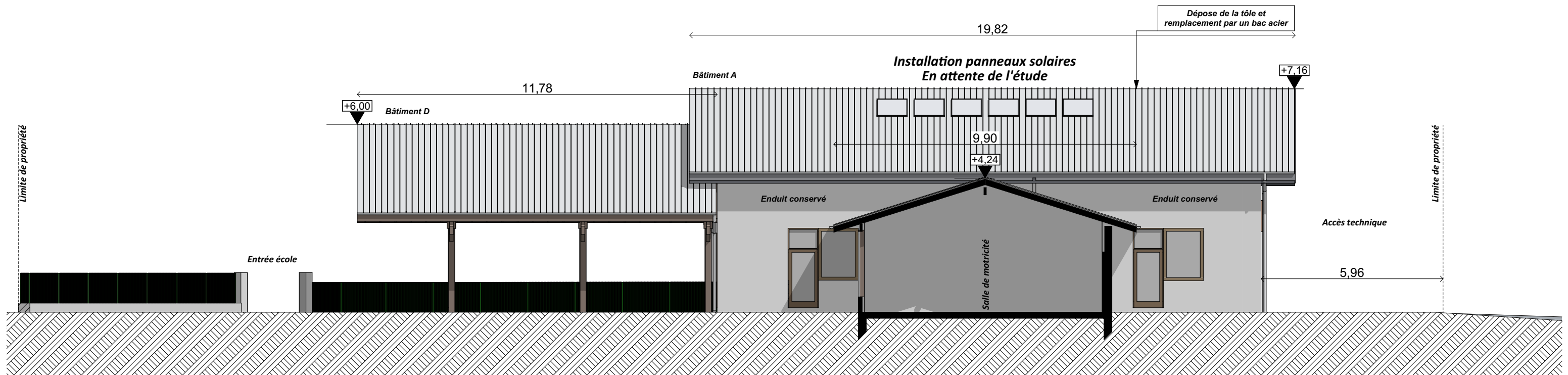
DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:125

DESSIN:RD



Projet Façade Ouest 1:125



Projet Façade Est 1:125



**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Façades Nord et Sud - Projet**

p.10

Date d'édition : 26/06/2023  
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:125

DESSIN:RD





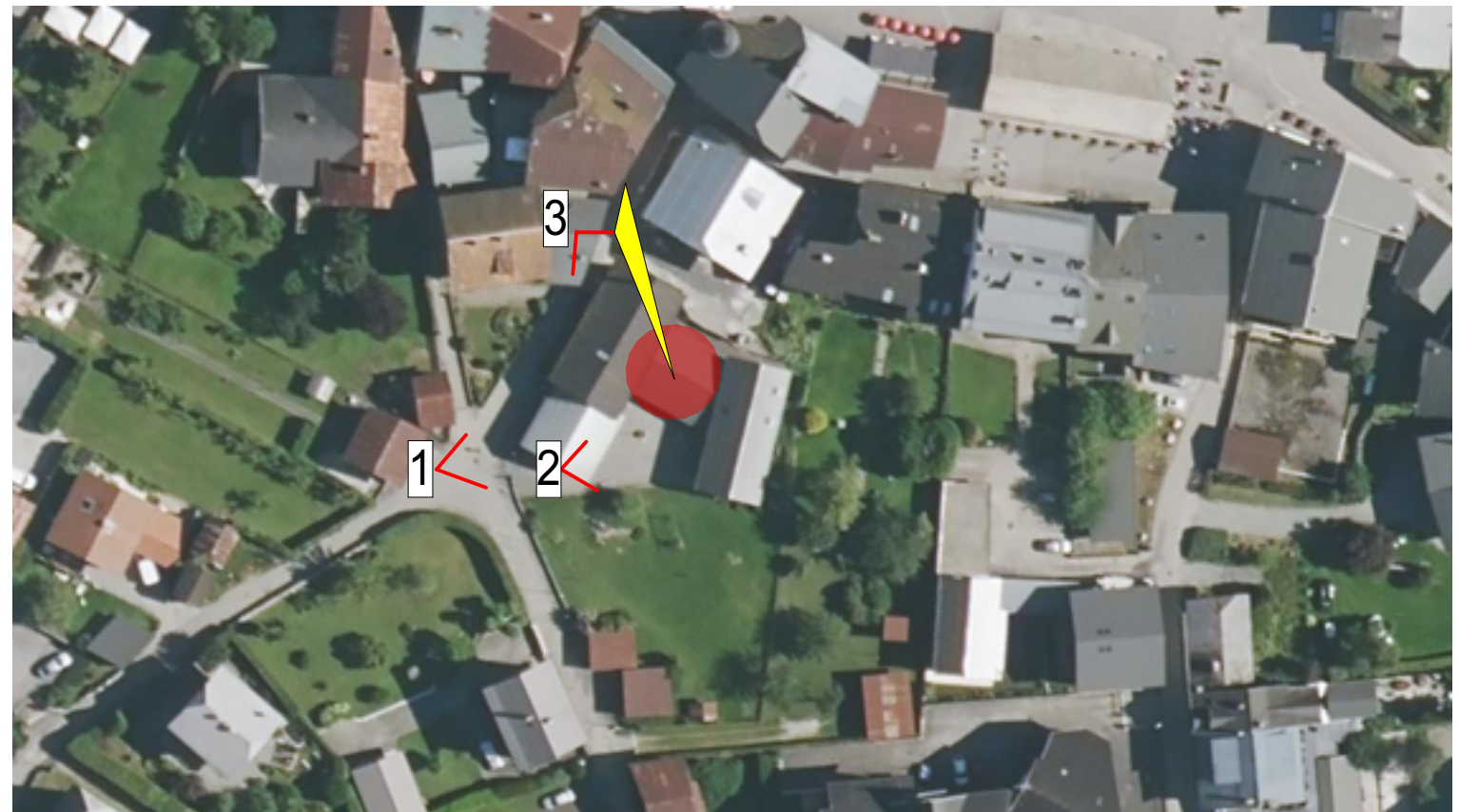
1



2



3



**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Photos de la propriété**

p.9

Date d'édition : 26/06/2023  
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

DESSIN:RD



**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.





2



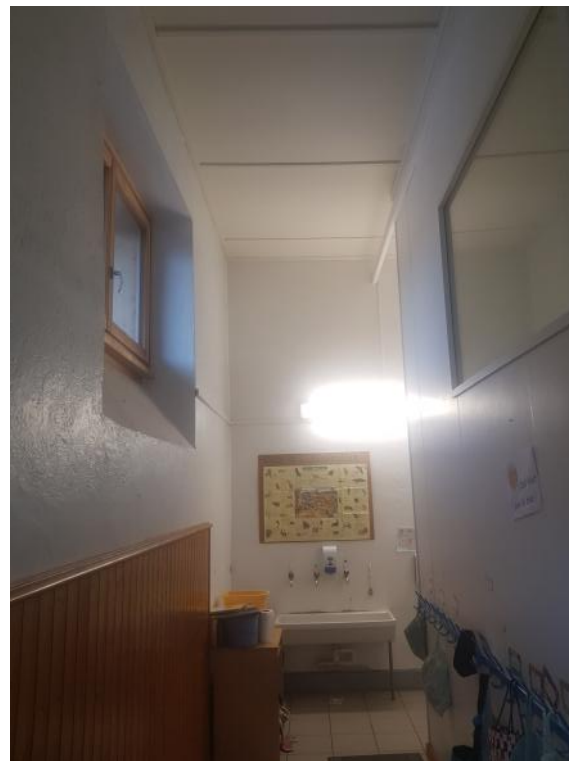
2



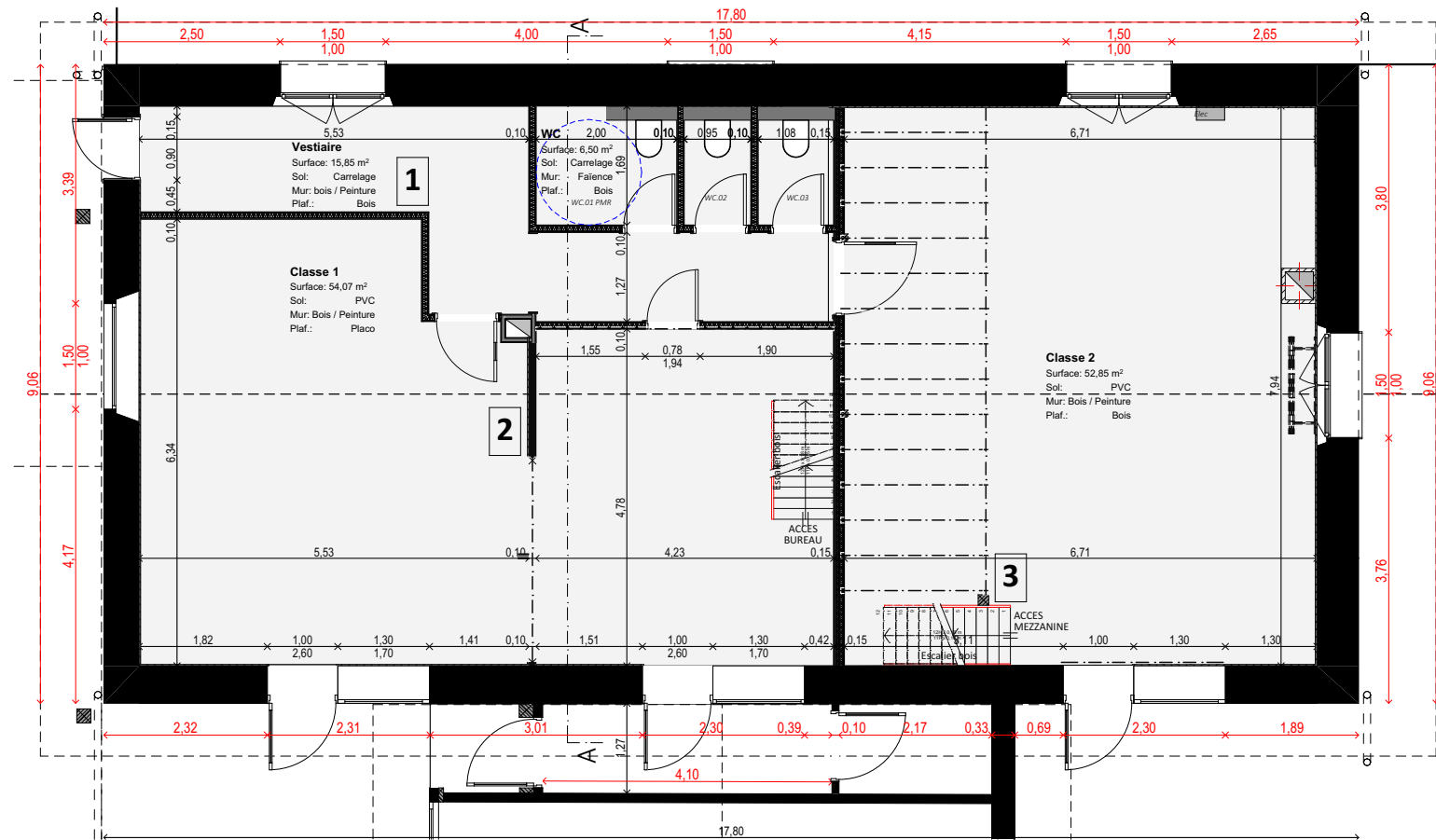
2



1



1



3



3



**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thésières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Plan RDC - Existant**

p.10

Date d'édition : 26/06/2023  
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:100

DESSIN:RD

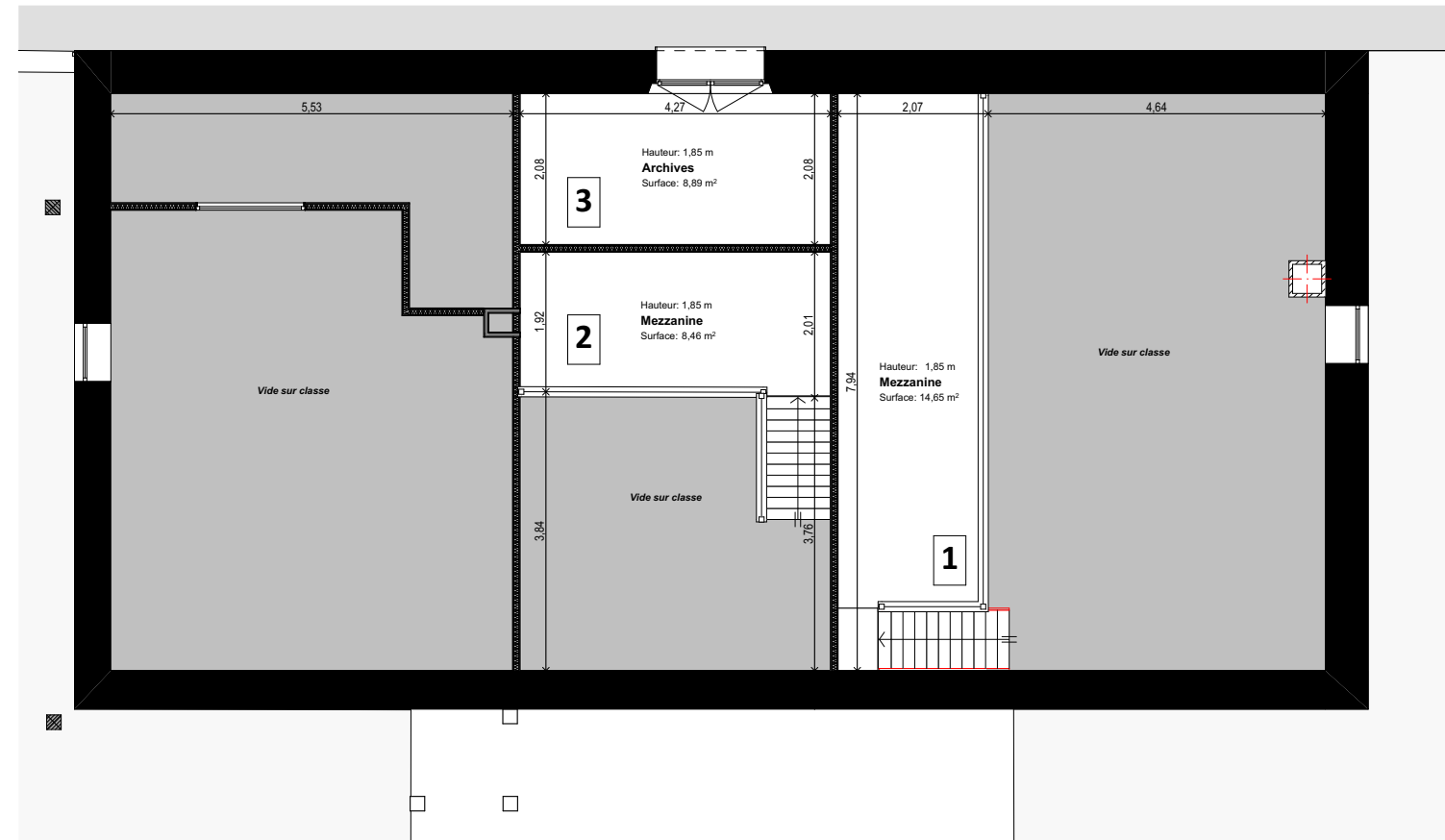




2



1



3



1



**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

## OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

## Plan R+1 - Existant

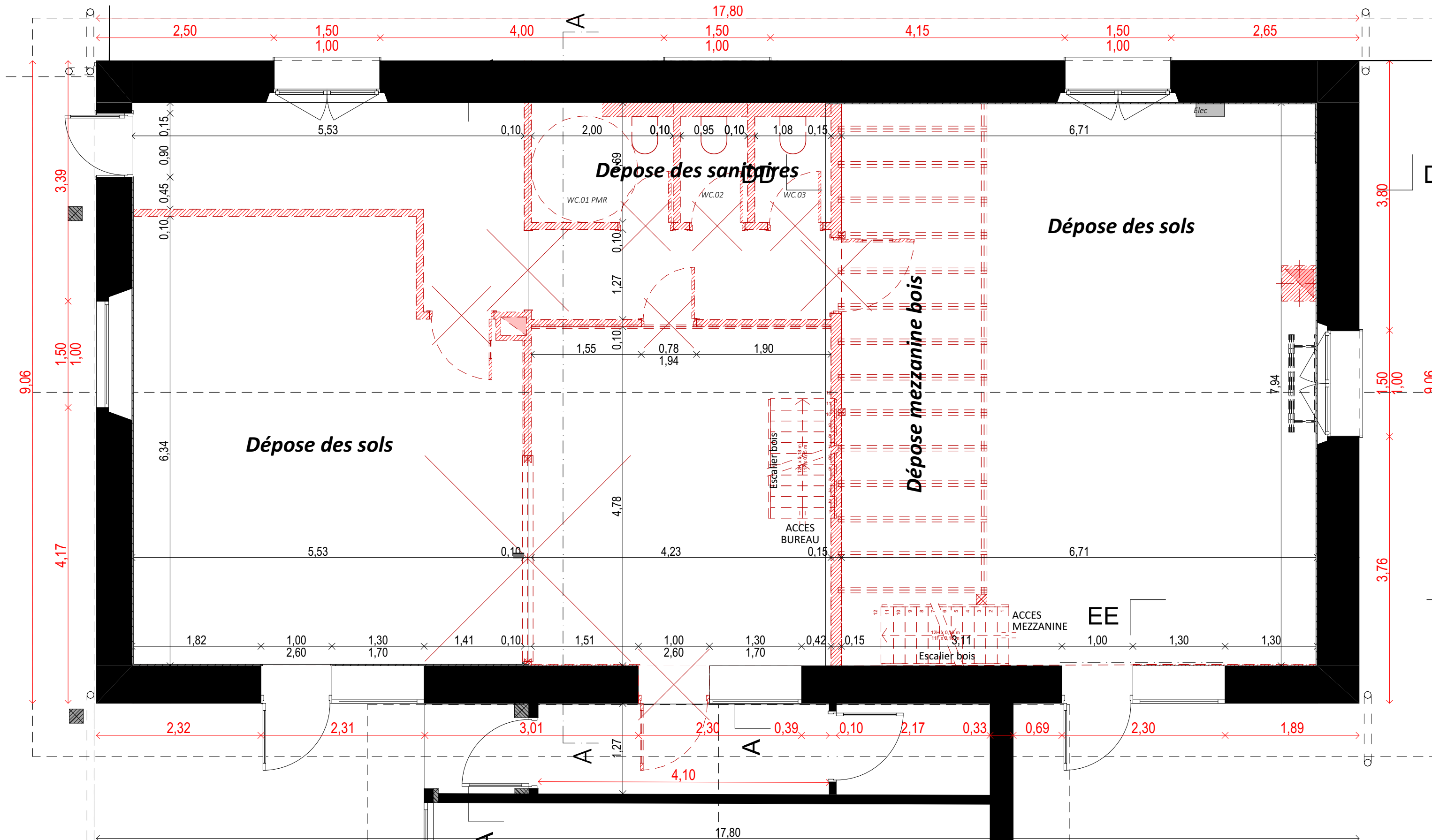
p.11

Date d'édition : 26/06/2023  
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:100

DESSIN:RD



**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Théziers 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Plan RDC - Démolition**

p.12

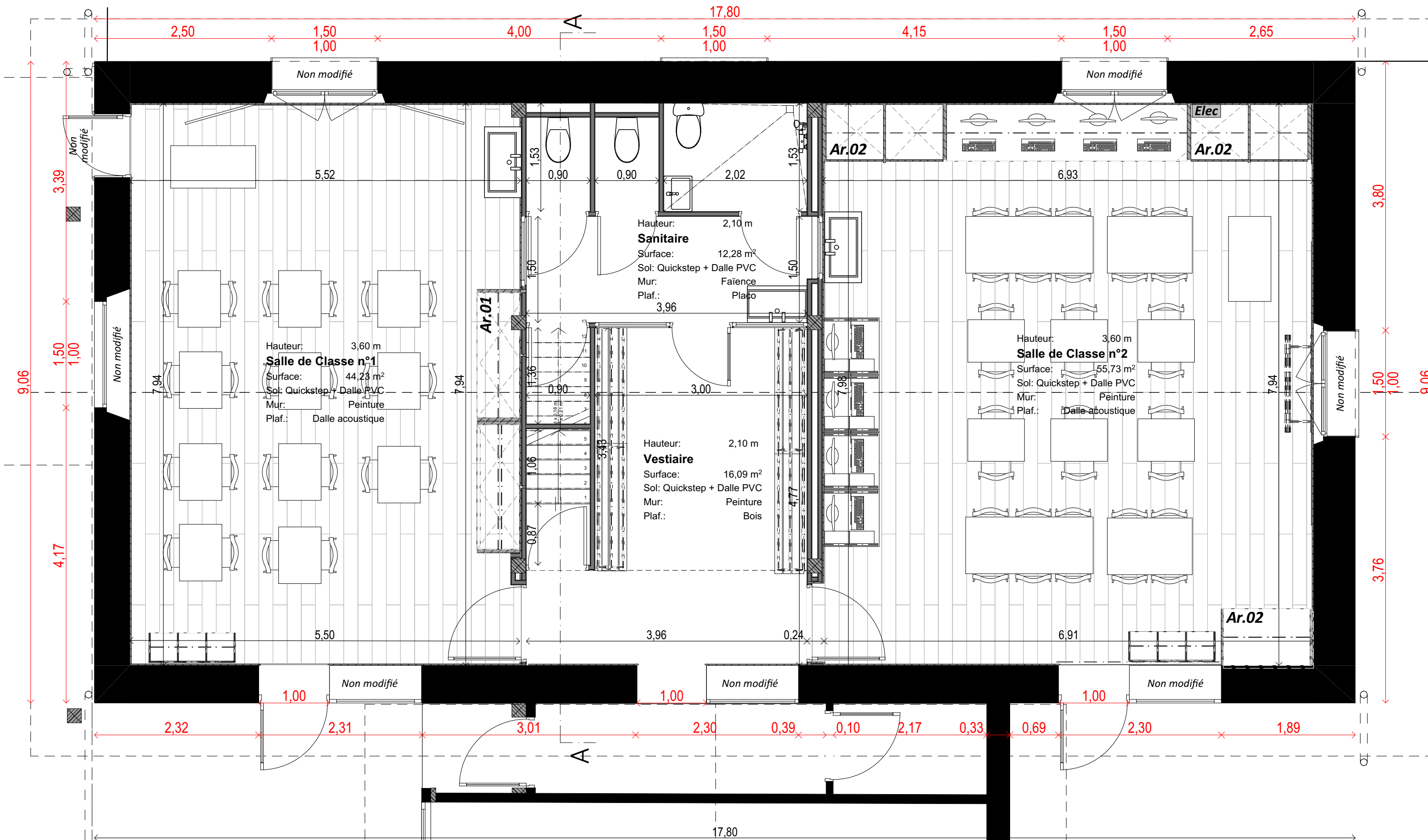
Date d'édition : 26/06/2023  
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:100, 1:50

DESSIN:RD



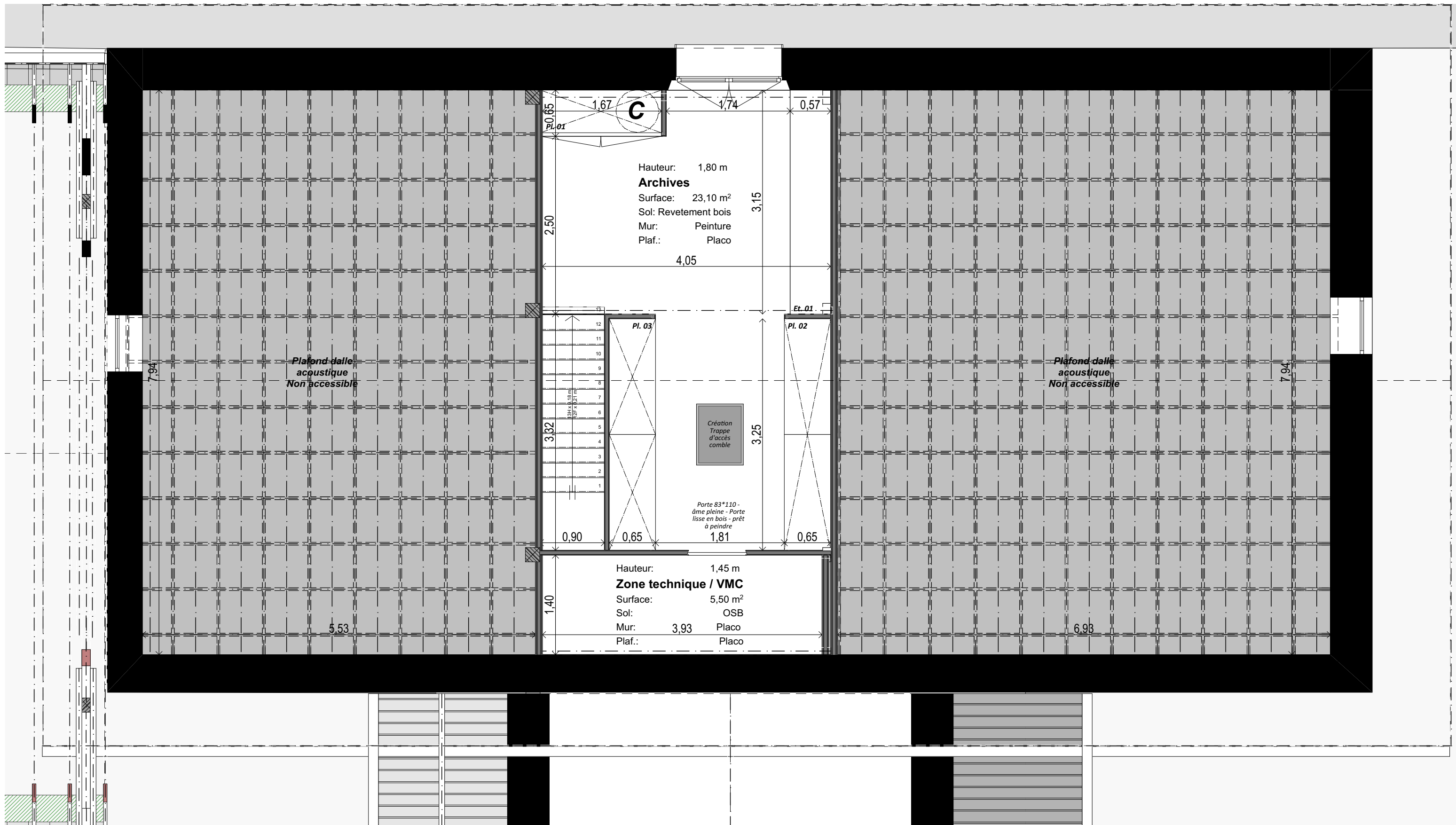


|  |                  |  |
|--|------------------|--|
| <b>OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption</b><br><i>Représentée par M. BATAIS Mathieu</i><br>Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant<br>27 chemin de la Cour SAMOENS 74340 |                  | <b>2325</b>  |
| <b>Plan RDC - Projet</b>   |                  | p.13<br>Date d'édition : 26/06/2023<br>modification : 16/02/2024 |
| DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises   | Echelle(s): 1:50 | DESSIN:RD  |



**ALP'ARCHITECTURE**  
 191 av. des Thézières 74440 Taninges  
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).  
 Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.



**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Plan R+1 - Projet**

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

p.14

Echelle(s): 1:50

Date d'édition : 26/06/2023  
 modification : 16/02/2024

DESSIN:RD



**ALP'ARCHITECTURE**

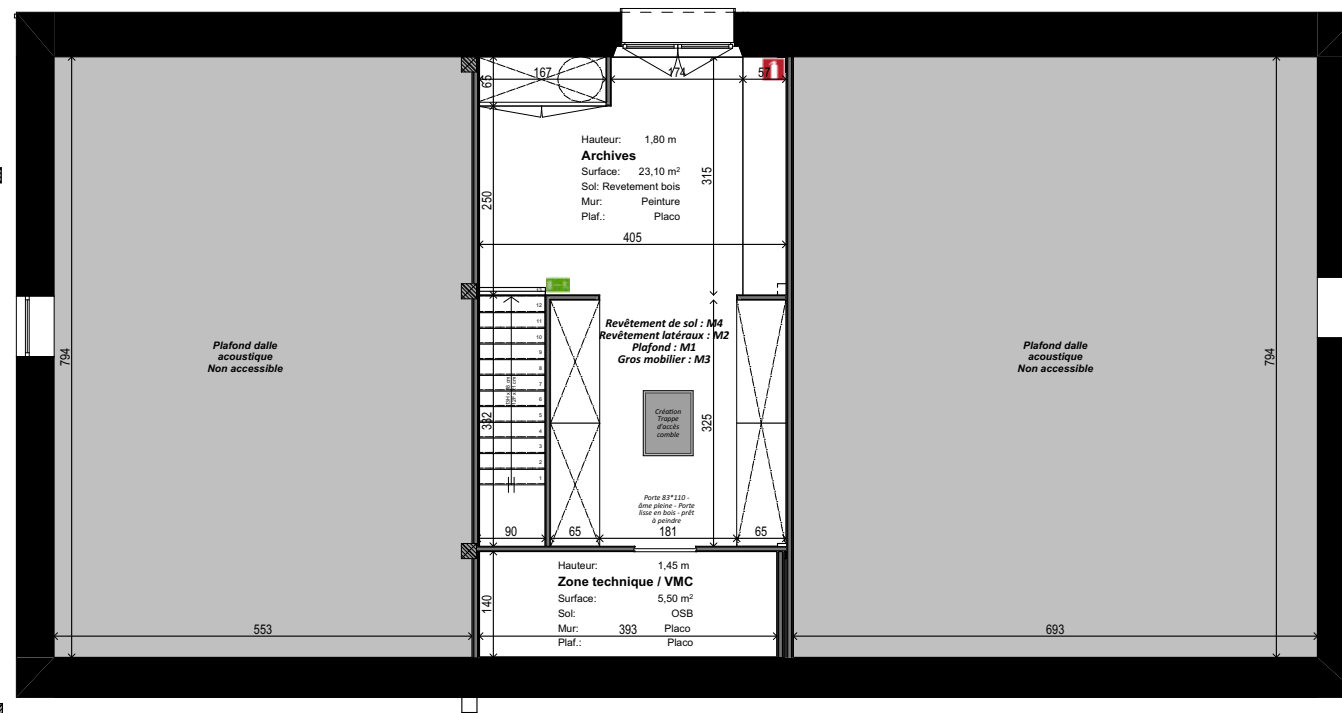
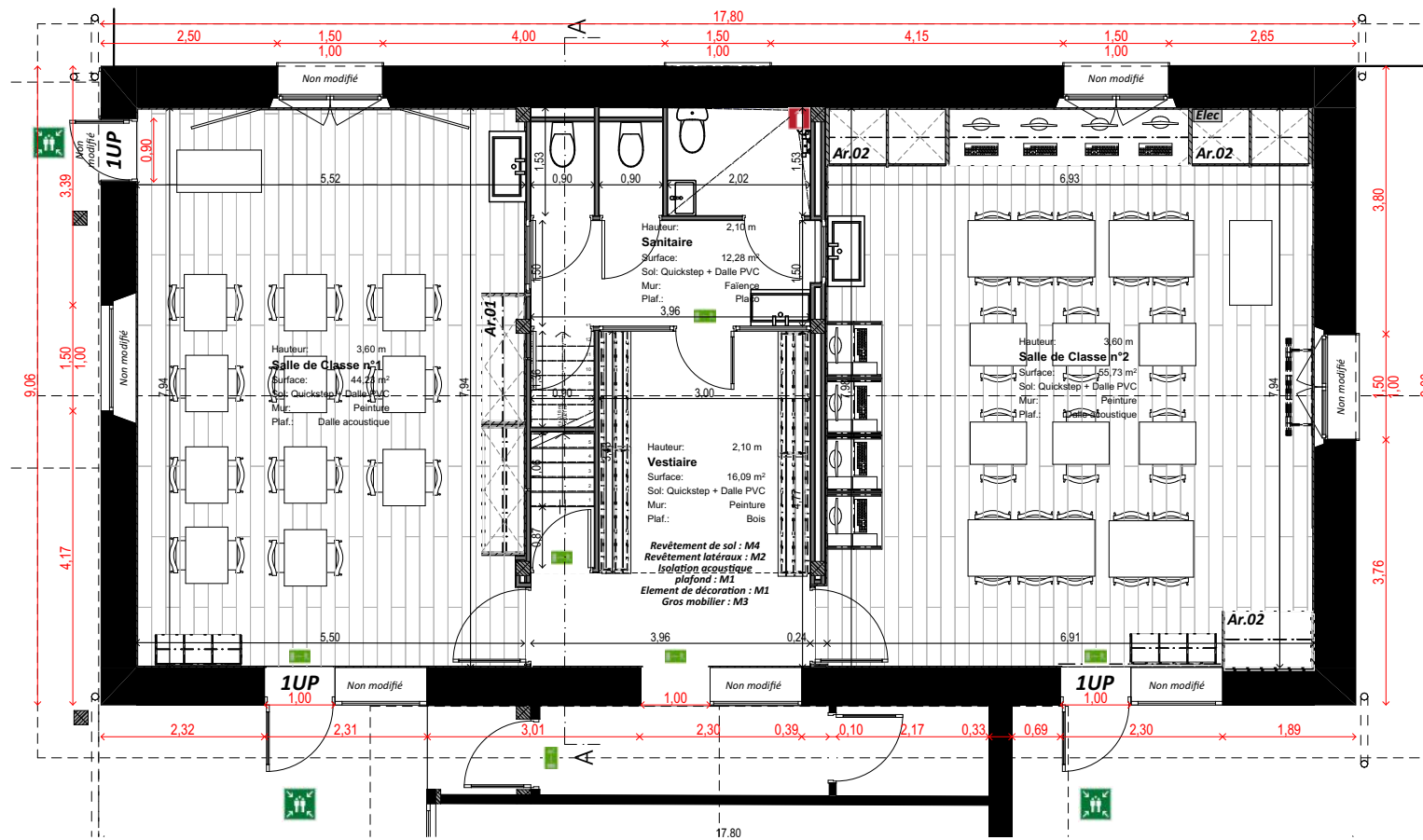
191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.





**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Plan RDC / R+1 - Sécurité Incendie**

p.15

Date d'édition : 26/06/2023  
 modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:100

DESSIN:RD



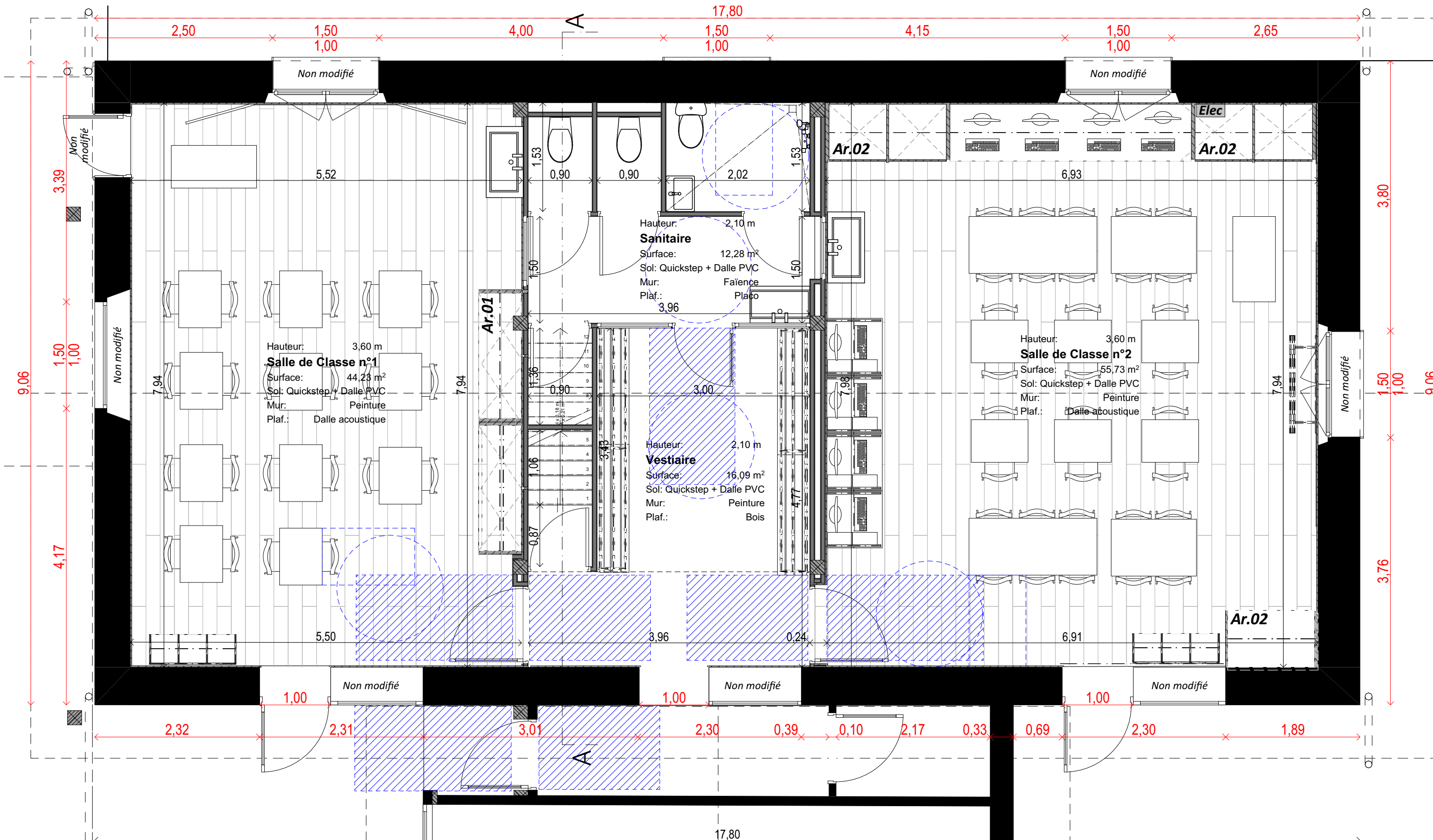
**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thésières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.



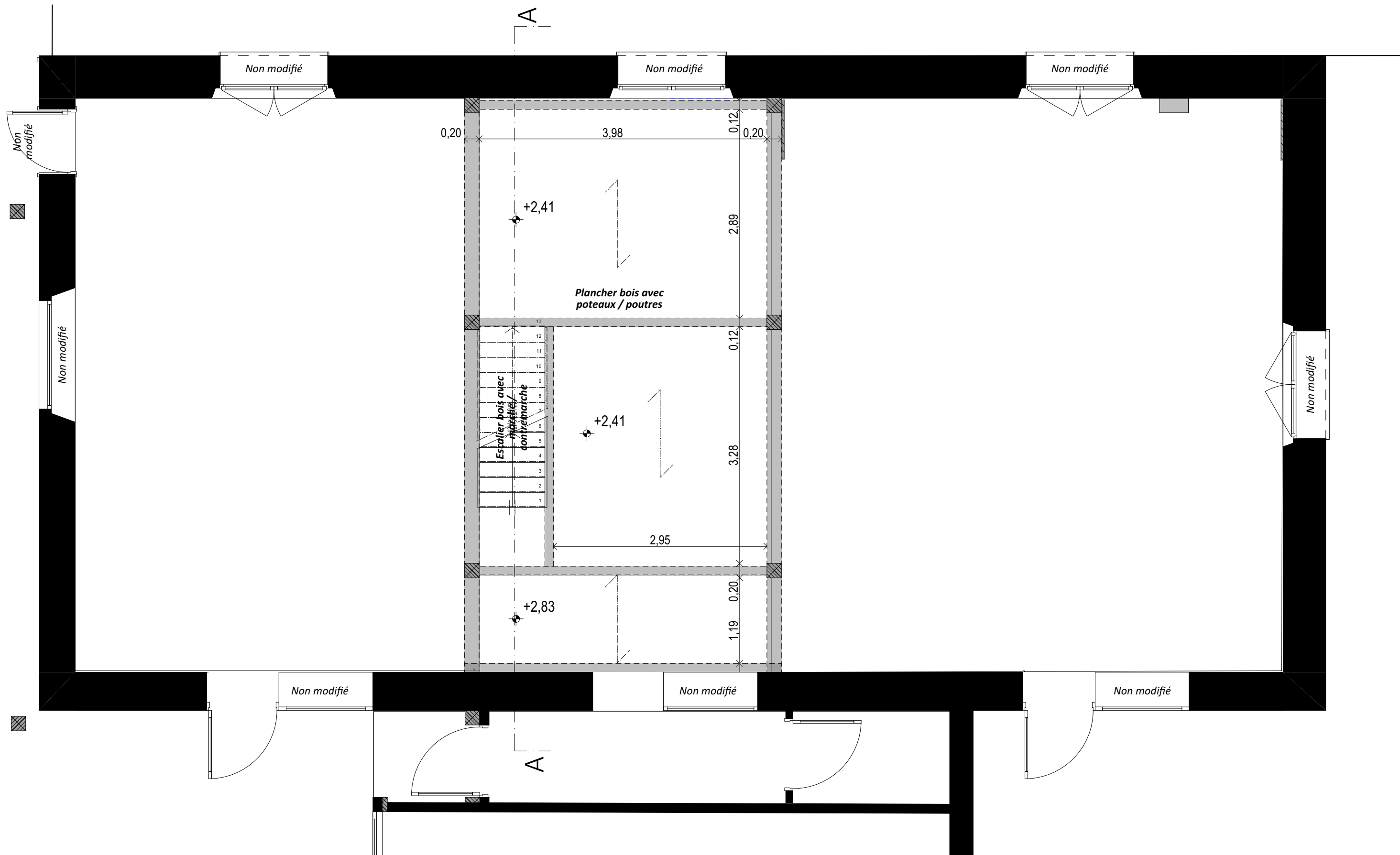
|  |                  |  |
|--|------------------|--|
| <b>OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption</b><br><i>Représentée par M. BATAIS Mathieu</i><br>Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant<br>27 chemin de la Cour SAMOENS 74340 |                  | <b>2325</b>  |
| <b>Plan RDC - PMR</b>  |                  | Date d'édition : 26/06/2023<br>modification : 16/02/2024 |
| DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises   | Echelle(s): 1:50 | DESSIN:RD  |



**ALP'ARCHITECTURE**  
 191 av. des Thézières 74440 Taninges  
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).  
 Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.





**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Plan RDC - Structure bois**

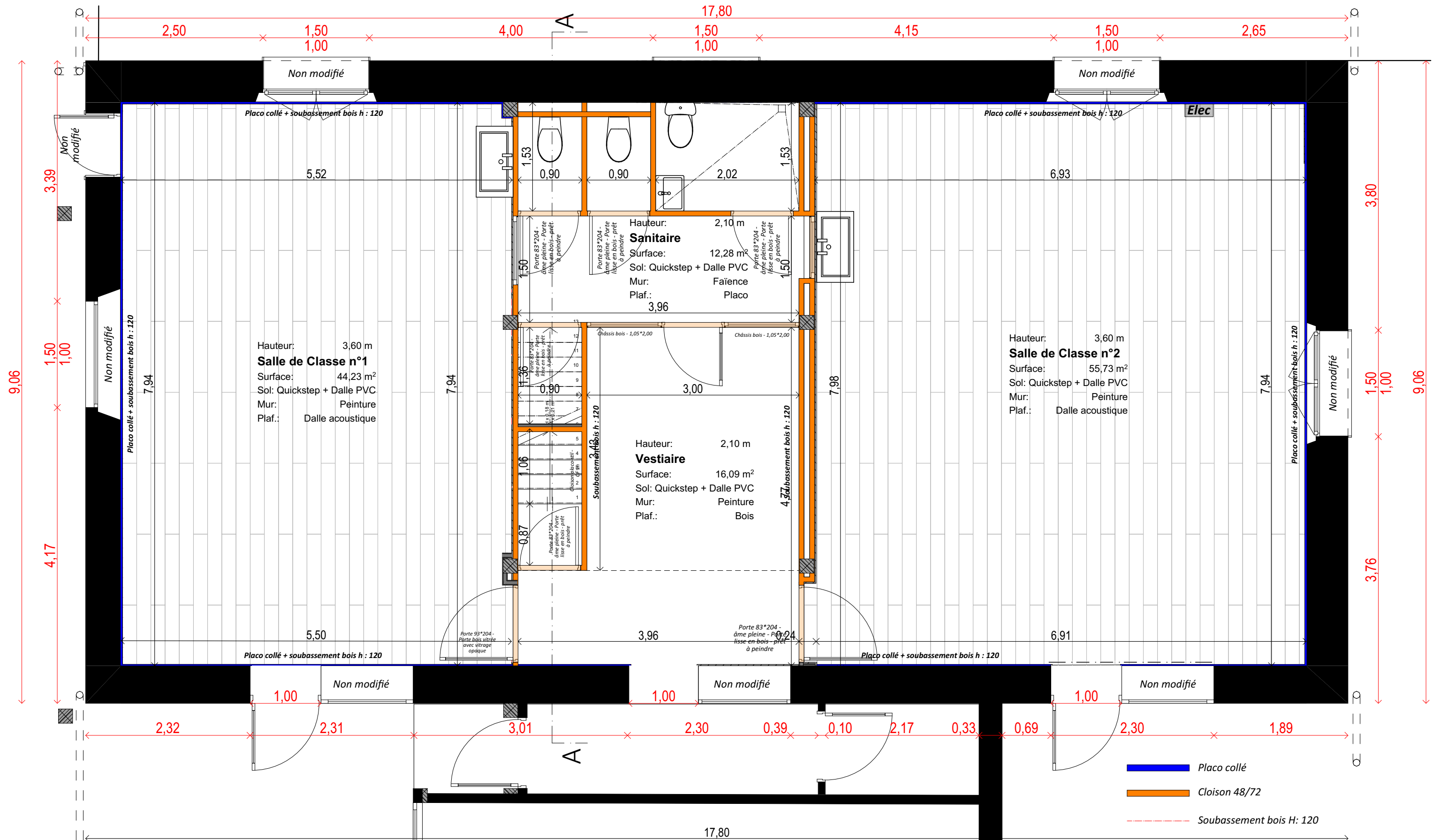
p.17

Date d'édition : 26/06/2023  
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:50

DESSIN:RD



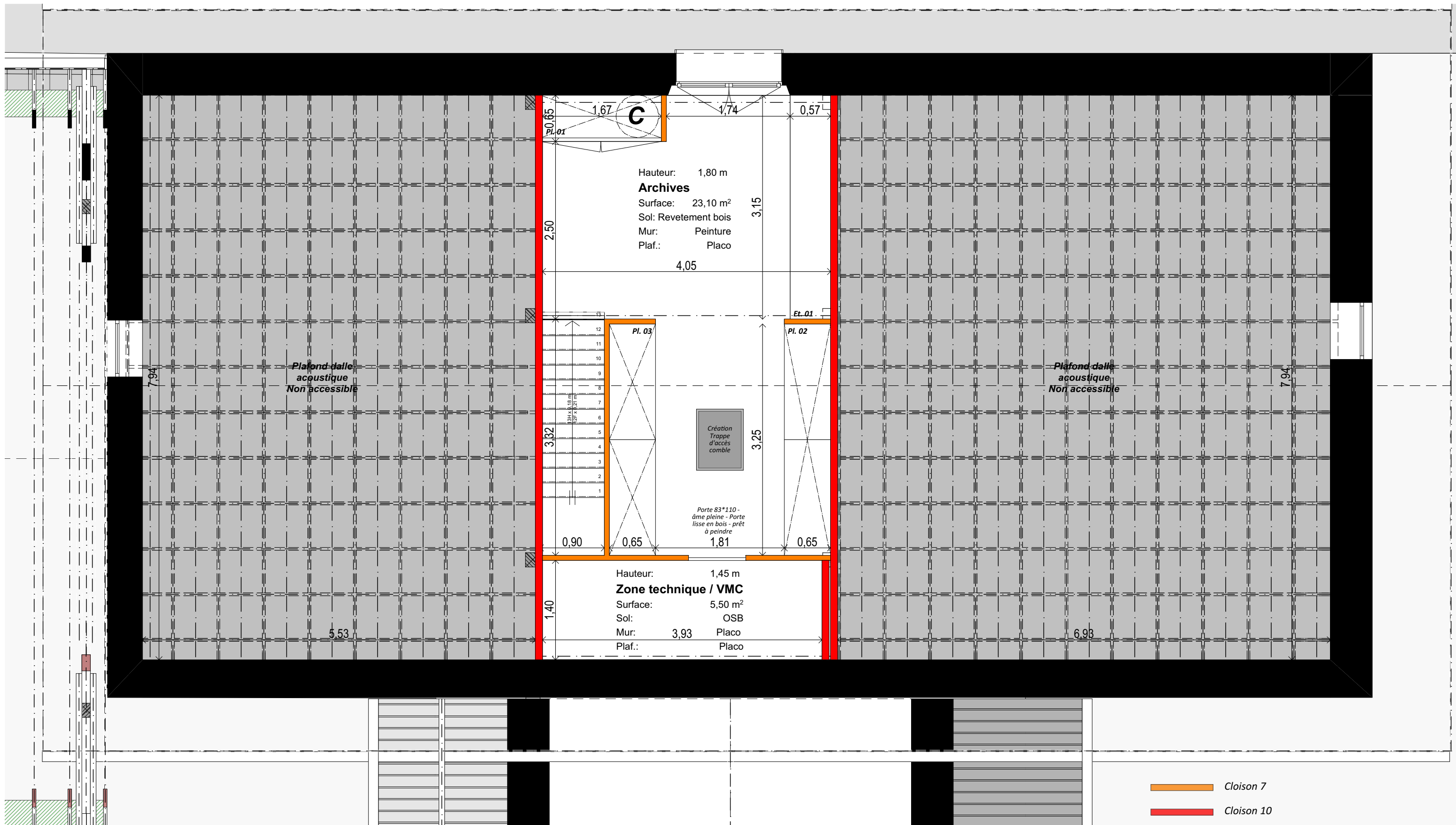
|   |                  |  |
|---|------------------|--|
| <b>OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption</b><br>Représentée par M. BATAIS Mathieu<br>Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant<br>27 chemin de la Cour SAMOENS 74340 |                  | <h1>2325</h1>  |
| <b>Plan RDC - Plâtrerie</b>   |                  |  |
| DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises  | Echelle(s): 1:50 | Date d'édition : 26/06/2023<br>modification : 16/02/2024 |
|   |                  | DESSIN:RD  |



**ALP'ARCHITECTURE**  
 191 av. des Thézières 74440 Taninges  
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).  
 Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.





Hauteur: 1,80 m  
**Archives**  
 Surface: 23,10 m<sup>2</sup>  
 Sol: Revêtement bois  
 Mur: Peinture  
 Plaf.: Placo

Hauteur: 1,45 m  
**Zone technique / VMC**  
 Surface: 5,50 m<sup>2</sup>  
 Sol: OSB  
 Mur: 3,93 Placo  
 Plaf.: Placo

— Cloison 7  
 — Cloison 10



**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
 27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Plan R+1 - Plâtrerie**

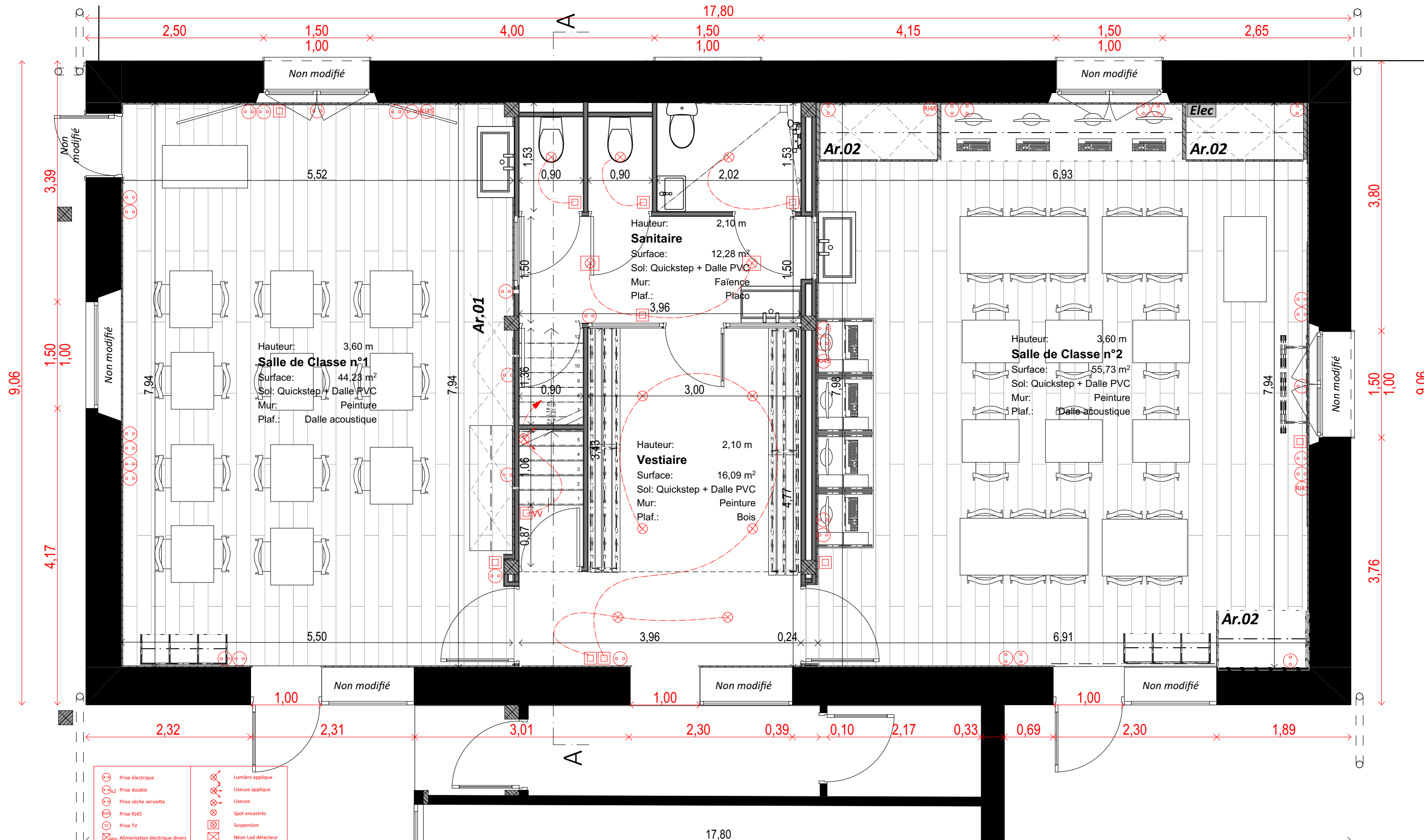
p.19

Date d'édition : 26/06/2023  
 modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:50

DESSIN:RD



- |   |                                |   |                         |
|---|--------------------------------|---|-------------------------|
| ⊕ | Prise électrique               | ⊗ | Lumière applique        |
| ⊕ | Prise double                   | ⊗ | Liseuse applique        |
| ⊕ | Prise sèche serviette          | ⊗ | Liseuse                 |
| ⊕ | Prise RJ45                     | ⊗ | Spot encastrés          |
| ⊕ | Prise TV                       | ⊗ | Suspension              |
| ⊕ | Alimentation électrique divers | ⊗ | Néon Led détecteur      |
| ⊕ | Interrupteur                   | ⊗ | Caméra                  |
| ⊕ | Interrupteur en va-et-viens    | ⊗ | Borne Wifi              |
| ⊕ | Télérupteur                    | ⊗ | alarme incendie         |
| ⊕ | Volet Roulant                  | ⊗ | Liaison équipotentielle |
| ⊕ | Thermostat d'ambiance          |   |                         |

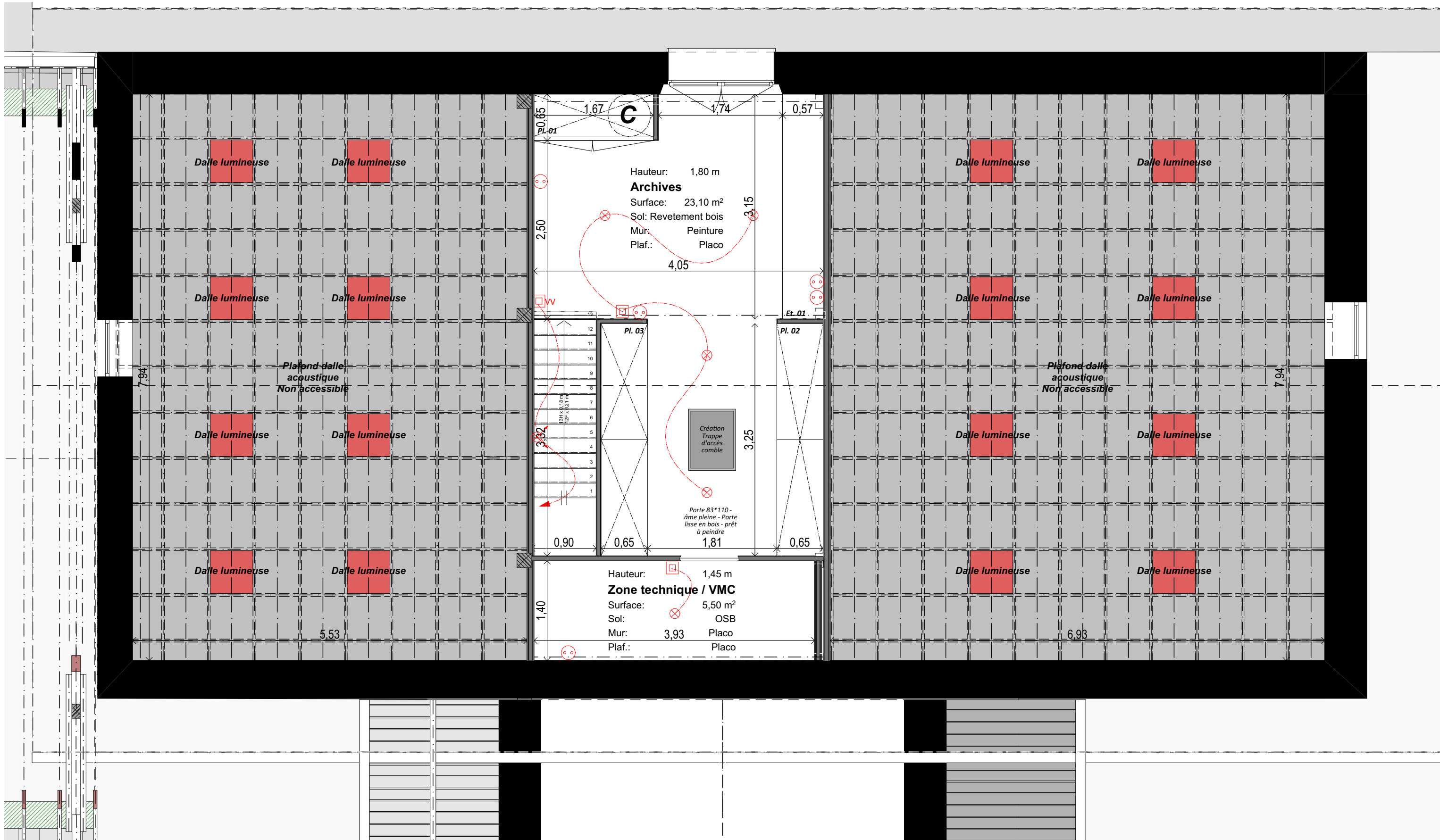


**ALP'ARCHITECTURE**  
191 av. des Théziers 74440 Taninges  
04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).  
Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption</b><br>Représentée par M. BATAIS Mathieu<br>Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant<br>27 chemin de la Cour SAMOENS 74340 |  | <h1>2325</h1>  |
| <b>Plan RDC - Electricité</b>   |  |  |
| DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises  |  | Date d'édition : 26/06/2023<br>modification : 16/02/2024 |
| Echelle(s): 1:50, 1:83,33   |  | p.20<br>DESSIN:RD  |



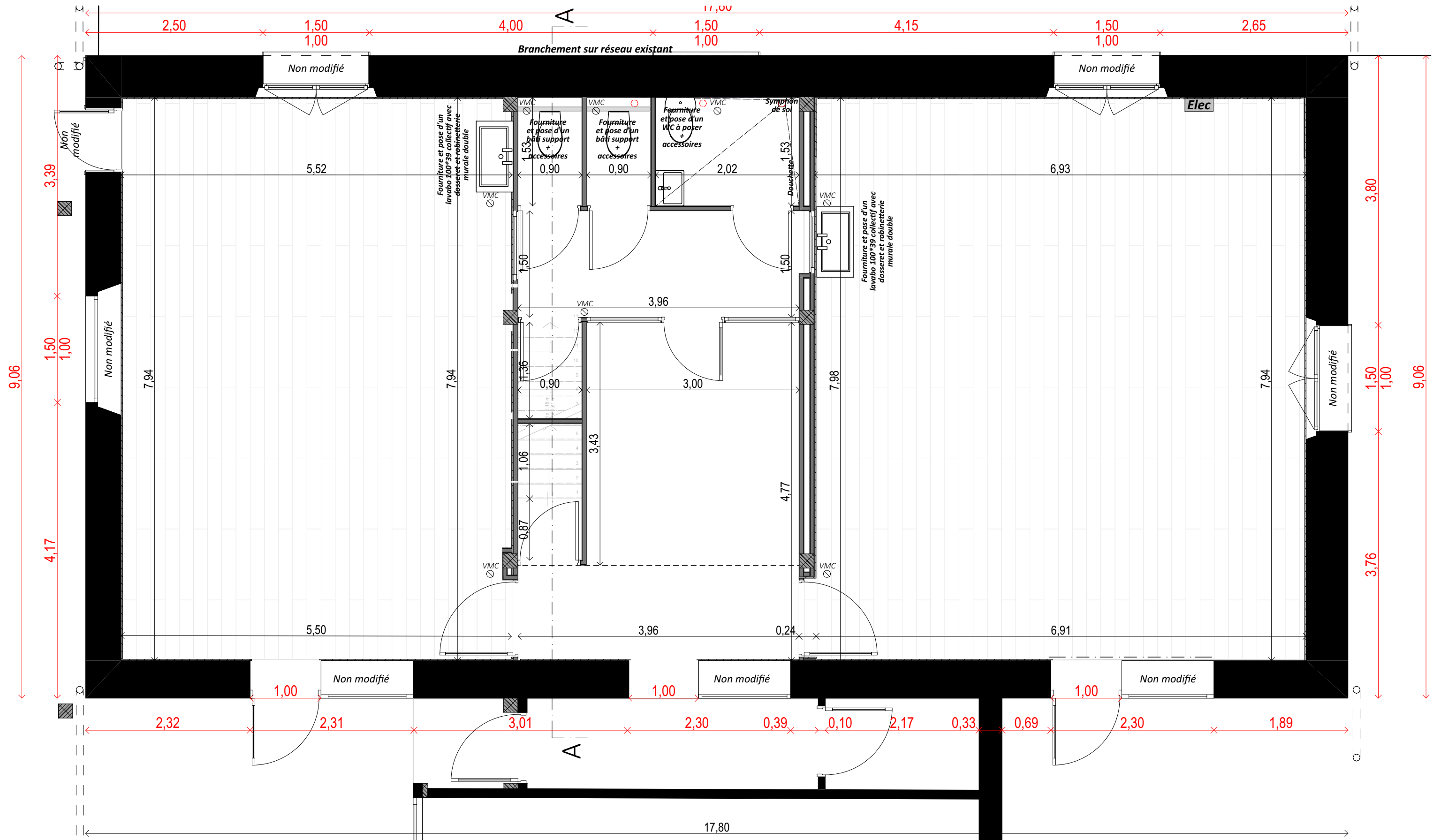


|   |                  |  |
|---|------------------|--|
| <b>OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption</b><br>Représentée par M. BATAIS Mathieu<br>Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant<br>27 chemin de la Cour SAMOENS 74340 |                  | <b>2325</b>  |
| <b>Plan R+1 - Electricité</b>   |                  | p.21<br>Date d'édition : 26/06/2023<br>modification : 16/02/2024 |
| DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises  | Echelle(s): 1:50 | DESSIN:RD  |



**ALP'ARCHITECTURE**  
 191 av. des Thésières 74440 Taninges  
 04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).  
 Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.



**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Théziers 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Plan RDC - Plomberie**

p.22

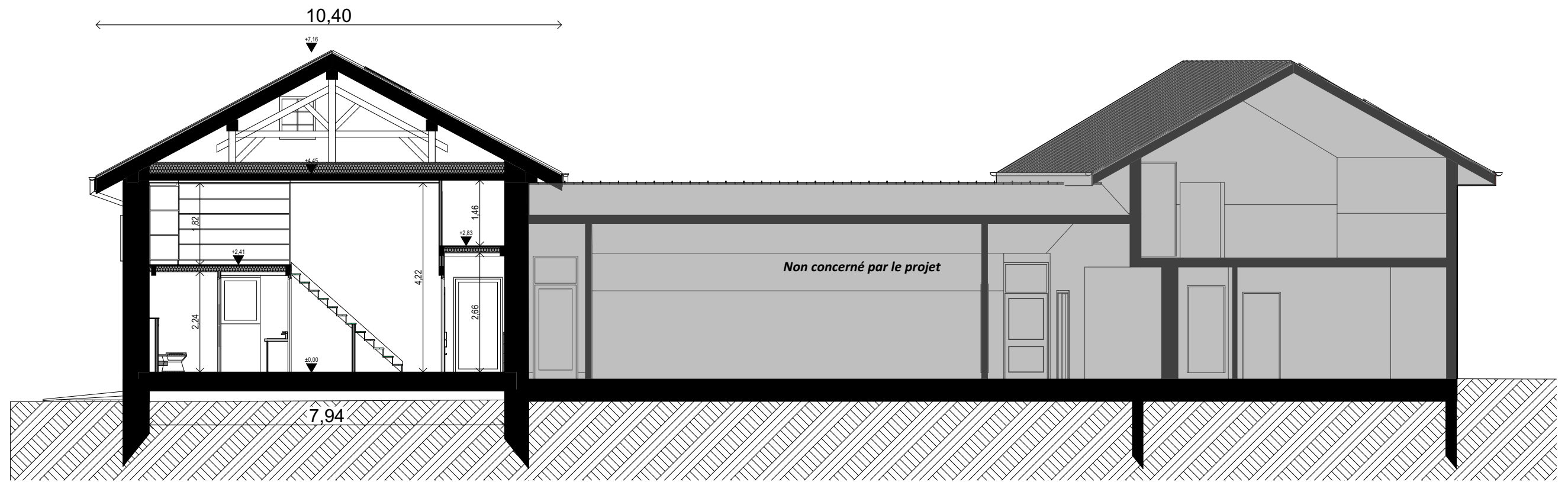
Date d'édition : 26/06/2023  
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:50

DESSIN:RD

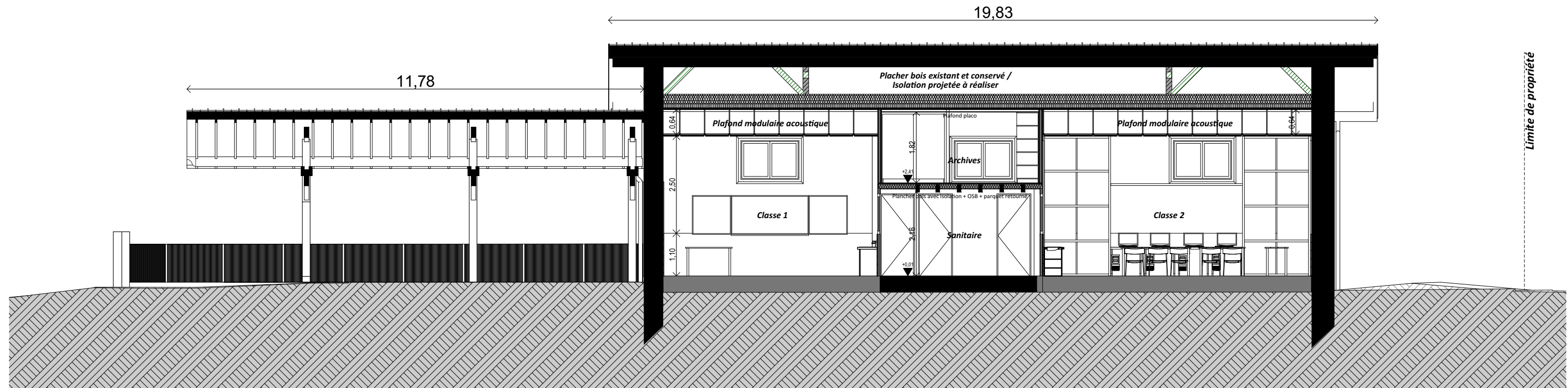




Projet

Coupe AA

1:100



Projet

Coupe BB

1:100



**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thésières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Coupes - Projet**

p.23

Date d'édition : 26/06/2023  
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:100

DESSIN:RD





**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

### OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant  
27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

### Coupes 3D - Projet

p.24

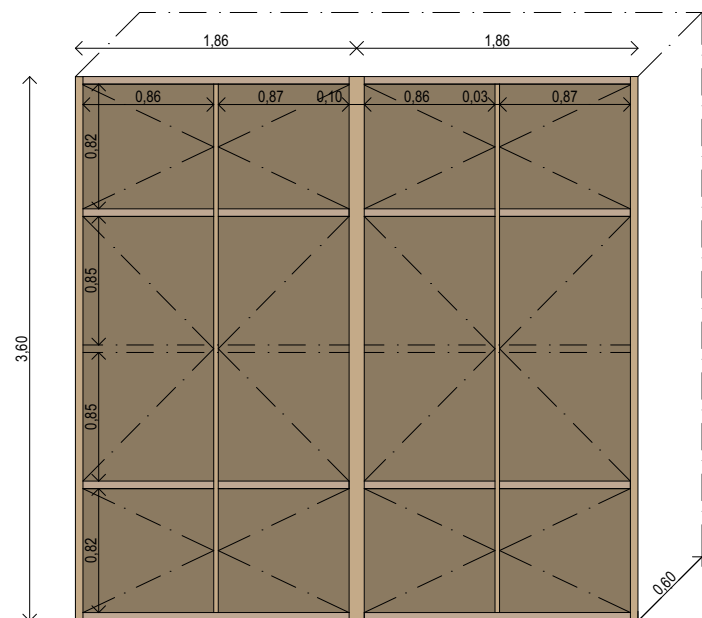
Date d'édition : 26/06/2023  
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

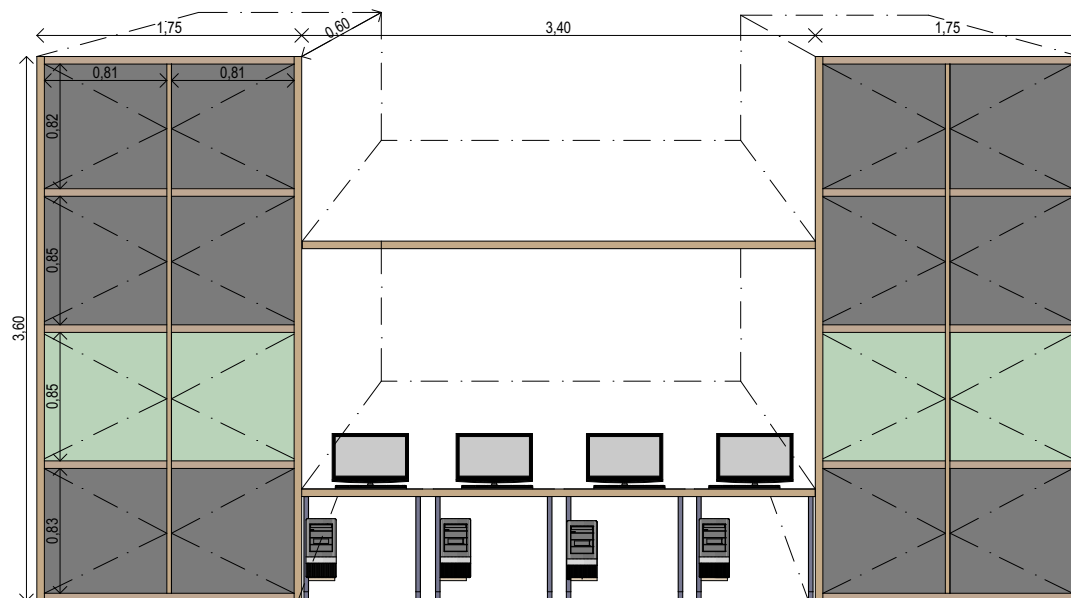
Echelle(s): 1:200

DESSIN:RD

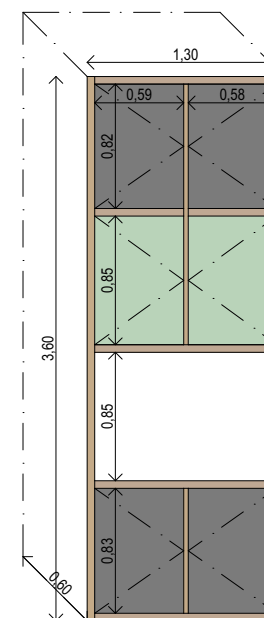




**Classe 01 / Ar.01**



**Classe 02 / Ar.02**



**Classe 02 / Ar.03**



**ALP'ARCHITECTURE**

191 av. des Thézières 74440 Taninges

04 50 34 20 48 contact@alparchitecture.fr

Ces documents sont la propriété intellectuelle du cabinet ALP'ARCHITECTURE. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés ou communiqués à des tiers sans autorisation écrite de l'Auteur (art. 543 du Code Civil).

Les documents fournis sont des plans de principe administratif. Ils ne peuvent en aucun cas servir de plan d'exécution ni être substitués aux plans et notes de calculs dus par les entreprises. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes de l'existant sur place.

**OGEC - Ecole Notre-Dame de l'Assomption**

Représentée par M. BATAIS Mathieu

Projet de rénovation énergétique et aménagement d'un établissement scolaire existant

27 chemin de la Cour SAMOENS 74340

**2325**

**Détails ameublements - Projet**

p.25

Date d'édition : 26/06/2023  
modification : 16/02/2024

DCE - INDICE A - Dossier de consultation des entreprises

Echelle(s): 1:50

DESSIN:RD